



Rapport d'activité

-

Année 2020

Siège social	Local associatif	Déménagement solidaire
4, lot. La Pléiade 506, Rte du Grézac 34700 - Lodève Courriel secrétariat : coordination@shantidas.fr	11, Grand'Rue 34700 - Lodève Tél. : 09 84 35 85 58 Courriel : entraide.sociale@shantidas.fr Permanences et ateliers : Mardi : 14h00 - 17h30 Jeudi : 09h30 -12h30 / 14h00 - 17h00 Vendredi : 09h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00	Tél. : 07 85 14 07 21 Courriel : demenagement.solidaire@shantidas.fr Permanences téléphoniques : Lundi : 10h00 - 17h00 Mardi : 10h00 - 17h00 Jeudi : 10h00 - 17h00

Sommaire :

1. Rappel des valeurs et de l'objet social.....	1
2. Introduction.....	1
3. Les adhérents.....	2
4. Le bénévolat.....	2
5. Les partenaires et financeurs	2
6. Les partenaires associatifs et institutionnels	3
7. Le projet et les actions	3
7.1 La mobilité	4
7.2 L'inclusion numérique	8
7.3 L'espace d'entraide, favoriser le lien social	11
8. Les axes à développer.....	11
9. Remerciements.....	12
Annexes.....	13
Annexe 1. Le service de déménagement solidaire : les publics.....	13
Annexe 2. L'atelier informatique : les publics.....	14
Annexe 3. Le projet associatif 2019 – 2021 : organigramme des actions et des projets	15

Rapport d'activité 2020

1. Rappel des valeurs et de l'objet social :

L'association SHANTIDAS, basée à Lodève et fondée en 2011, œuvre depuis 2014 au service du développement social et territorial (QPV, ZRR) à travers des engagements solidaires. L'association SHANTIDAS œuvre en tant qu'association d'entraide au service de l'intérêt général et d'une éthique du bien commun, auprès des publics en situation de précarité sociale ou de handicap.

L'association SHANTIDAS développe un projet centré sur l'accompagnement et la cohésion sociale, pour favoriser la mobilité, l'inclusion numérique et, de manière générale, l'entraide et le lien social, mais aussi une dynamique associative de coopération à l'échelle locale :

- La Mobilité : accompagner et soutenir les personnes bénéficiaires des minima sociaux, les personnes souffrant de handicap dans l'accès à la mobilité, les personnes à faibles revenus, afin de contribuer à un mieux-être matériel, social, familial, professionnel et psychologique notamment.
- L'Inclusion numérique : accompagner toute personne rencontrant des difficultés avec l'utilisation de l'outil informatique et d'internet, afin de contribuer à réduire la fracture numérique au niveau local.
- L'Entraide sociale : aider et accompagner, sans discrimination, toute personne en situation de précarité, sociale, psychologique, et/ou financière, du fait des circonstances diverses de la vie, qu'elles soient professionnelles, familiales, ou qu'elles soient liées à la santé, à l'environnement et à l'isolement social.

L'association œuvre dans un cadre éthique et culturel entièrement laïc, sans discrimination d'opinions, de cultures ou de confessions religieuses.

2. Introduction :

La crise sanitaire a affecté le déroulement de nos activités avec une interruption de presque 3 mois et une réouverture au public à partir de début juin. Malgré cela, sur le plan financier, la situation de l'association ne s'est pas trop dégradée, grâce, en partie, à l'augmentation des subventions reçues en 2018 et 2019.

En 2016 et 2017, le projet associatif s'est résolument tourné vers des actions dans le cadre de la Politique de la Ville et de la cohésion sociale, ce qui a constitué un tournant majeur dans la vie de l'association. Ce choix nous permet aujourd'hui de mieux faire face aux incertitudes qui planent sur l'avenir.

En termes de projets et d'actions, la crise sanitaire a eu également pour effet de nous amener à recentrer nos activités sur les projets phare que sont la mobilité et l'inclusion numérique.

Cette année, l'association a mis l'accent sur le développement des ateliers informatique. La demande des publics est au rendez-vous, et le besoin est croissant pour s'initier ou se former aux outils numériques.

La crise sanitaire a retardé la mise en œuvre du projet de transport solidaire, mais nous a laissé le temps de la réflexion afin d'opter pour la création d'un service de transport par des chauffeurs bénévoles et des véhicules particuliers. Ce type de service associatif existe en France depuis de nombreuses années dans des territoires ruraux avec des modes de fonctionnement relativement bien structurés.

3. Les adhérents :

- Nombre d'adhérents en 2020 : 85

Répartition géographique moyenne :

- Habitant à Lodève : 85 %
- Habitant hors Lodève : 15 %, dont 5 % dans le secteur Clermont l'H. / Gignac

4. Le bénévolat :

- Les besoins en bénévolat et le rôle des bénévoles :
 - Assurer les permanences d'entraide sociale : accueillir, renseigner, orienter ;
 - Développer le lien avec les autres associations ;
 - Favoriser le lien au sein des adhérents ;
 - Animer l'atelier informatique ;
 - Développer, animer de nouveaux ateliers ;
 - Préparer et organiser des manifestations et des événements ;
 - Assurer certains supports techniques : informatique, bureautique, gestion administrative, comptabilité, communication, design, site web, gestion des bases de données.
- Nombre de bénévoles en 2020 : 7 ; pour un total annuel de 1200 heures de bénévolat.
- Les motivations des bénévoles :
 - apporter une aide et des solutions aux problématiques de publics souvent isolés qui accumulent de nombreuses difficultés et handicaps ;
 - favoriser l'inclusion sociale ;
 - animer un lieu d'échange, de partage et de mise en lien ;
 - se sentir utile et reconnu socialement au travers d'actions qui font sens ;
 - faire partie d'un réseau d'entraide.

5. Les partenaires et financeurs en 2020 :

Souscripteurs	Actions	Montant	Part en %
ASP	Contrat aidé PEC et service civique	4 398	24 %
ANCT / DDCS 34 - Politique de la ville	Actions dans le cadre de la Politique de la Ville	2 000	11 %
Lodévois-Larzac - Politique de la ville	Actions dans le cadre de la Politique de la Ville	1 500	8 %
Lodève- vie associative	Fonctionnement associatif	1 000	6 %
Région Occitanie - Politique de la ville	Actions dans le cadre de la Politique de la Ville	2 500	14 %
FDVA 2 - Fonctionnement et projets	Fonctionnement, vie associative, projets	1 950	11 %
Hérault - Programme associatif territorial	Fonctionnement, vie associative, projets	800	4 %
Fonds dédiés restant à engager au 31/12/2019	Projets et charges directes	4 000	22 %
TOTAL		18 148	100 %

6. Les partenaires associatifs et institutionnels :

- La commune de Lodève et la Communauté de communes du Lodévois et Larzac (SPV)
- L'ANCT et la DDCS 34 (SPV)
- Le Département Hérault
- La Région Occitanie (SPV)
- Le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)
- Le CIAS (Lodève)
- Le DLA 34
- Le Pôle Emploi (Clermont l'H.)
- Cap Emploi
- Uniformalion
- CPIE des Causses Méridionaux
- Association APIJE
- Association Passerelles
- Association Trait d'Union
- Association SAVS - Lodève
- Association La Distillerie
- Association Le Secours Populaire Français
- Association Terre en Partage
- Association Batida Viva
- Association Lodévois Economie Solidaire
- Association La Recyclerie du Lodévois
- Association Paysarbres
- Les Compagnons Bâtisseurs
- Emmaüs Lodève
- UDAF 34
- Territoires 34
- MDPH 34

7. Les projets et les actions :

ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES EN 2020

LES ACTIONS	Mobilité		Inclusion numérique	Espace d'entraide	
LES PROJETS	Déménagement local et solidaire	Transport solidaire de personnes	Réduire la fracture numérique	Favoriser le lien social	Accompagner le changement
DESCRIPTIF	Service de déménagement local avec des salariés (APIJE)	Service de transport de personnes par des chauffeurs bénévoles	Ateliers informatiques et du Numérique Libre	Permanences sociales et lieu d'accueil, ateliers thématiques	Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, centre social et culturel
STATUT	Opérationnel	En cours de mise en place	Opérationnel	Opérationnel	-

Cf. Annexe 3 : le projet associatif 2019 – 2021 : organigramme des actions et des projets.

Pour répondre aux objectifs du projet associatif et du Contrat de Ville, l'Association SHANTIDAS a défini 3 axes d'action. Ces actions sont destinées aux publics du quartier prioritaire de la ville de Lodève, et de

ses environs, et peuvent concerner partiellement les publics du quartier prioritaire de la ville de Bédarieux, des cantons de l'Orb, et du Pays Cœur d'Hérault, notamment dans le champ de l'action d'aide à la mobilité.

7.1 La mobilité :

a) Le service de déménagement solidaire :

Dans le cadre de notre action d'aide à la mobilité, notre service de déménagements solidaires continue d'aider les personnes bénéficiaires des minima sociaux, adultes handicapés ou à faibles revenus, résidant à Lodève, dans le quartier prioritaire de la ville. C'est un service d'assistance visant à favoriser la mobilité des personnes en situation d'isolement ou de précarité sociale. Tous les bénéficiaires sont adhérents à l'association, à jour de leur cotisation annuelle.

Depuis 2016, nous avons mis en place et développé ce service solidaire sur la ville de Lodève. Nous répondons également aux demandes de déménagement sur d'autres secteurs géographiques : Lodévois et Larzac, Pays Cœur d'Hérault, Bédarieux et cantons de l'Orb. Les déménagements que nous réalisons n'incluent pas une prestation de transport routier, nécessitant une licence professionnelle de transport intérieure. Ils sont réalisés dans la même commune ou vers des communes voisines.

Depuis 2018, nous avons fait appel à l'association APIJE, association intermédiaire à Clermont l'Hérault, pour gérer le recrutement des salariés aide déménageurs mis à disposition par l'APIJE : ce partenariat a permis de structurer la gestion des équipes, d'améliorer le niveau professionnel des équipes et d'inclure l'activité de déménagement dans une action d'insertion professionnelle à l'échelle locale.

Nos publics étant attentifs à la qualité du service proposé, pour répondre au mieux à leurs demandes, nous avons investi depuis 2018 dans du matériel professionnel et utilisons des modèles de fourgon récent de 6 à 20 m3 (Location U ou location Intermarché). Notre équipe de salariés aide déménageurs, encadré par un chef d'équipe, est maintenant parfaitement opérationnelle sur des déménagements présentant des difficultés techniques élevées : gros volumes (jusqu'à 50 m3), accès difficiles et étroits, meubles à démonter et remonter, nombreux étages, meubles ou appareils fragiles, meubles à treuiller par l'extérieur. Chaque déménagement est encadré par un chef d'équipe expérimenté, également chauffeur du fourgon.

Le service de déménagement solidaire répond fréquemment aux demandes des différents services sociaux présents à Lodève (SAVS, CIAS) et dans le secteur de Clermont l'Hérault - Gignac (ATU, assistantes sociales, UDAF34, MDPH, APF France Handicap). Dans la quasi totalité des cas, nous constatons une nette amélioration de la qualité de logement des personnes ou des familles accompagnées (logements plus récents, rénovés, surfaces plus grandes, logements HLM), et une plus grande proximité avec le lieu de travail ou avec des employeurs potentiels. Dans de nombreux cas, les logements quittés présentent un caractère insalubre ou proche de l'insalubrité (humidité, moisissures, nuisibles).

Notre objectif est de trouver un juste équilibre entre des tarifs les plus bas possibles et une qualité de service de niveau professionnel. Actuellement, le tarif payé par le bénéficiaire inclut les coûts liés au véhicule et les coûts de manutention des aides déménageurs mis à disposition par l'association APIJE. Les coûts d'encadrement, de préparation, de gestion et de matériels sont financés par l'association. Toutefois, en fonction de la situation financière du demandeur, nous accordons des aides exceptionnelles pour alléger encore le tarif. Un arbitrage est donc nécessaire pour répartir équitablement le fonds alloué aux aides, et pour alléger le plus possible les tarifs, en fonction de l'enveloppe d'aide dont l'association dispose.

Objectifs et impact social :

- Amélioration des conditions de vie : logements plus adaptés, plus confortables.
- Moins d'isolement et plus grande proximité avec le centre-ville (écoles, commerces, services).
- Rapprochement et cohésion familiale dans certains cas.

- Des situations de conflit avec le voisinage évitées.
- Des publics qui peuvent se remobiliser plus facilement vers l'emploi.

Profils et répartition des publics (Annexe 1) :

Total usagers	29
Total cubage en M3	206
Cubage moyen par déménagement	19
Nombre d'opérations équivalentes à 15 M3	14

Répartition Femmes / Hommes :

Femmes	64%
Hommes	36%

Répartition par âge :

moins de 25 ans	0%
25-35 ans	7%
35 - 45 ans	43%
45 - 60 ans	29%
plus de 60 ans	21%

Répartition par situation familiale :

Célibataire, veuf, veuve	45%
Couple avec ou sans enfant	18%
Famille monoparentale	36%

Répartition par situation sociale ou de revenus :

Bénéficiaires RSA	36%
Bénéficiaires ASS	9%
Bénéficiaires ARE	0%
Bénéficiaires AAH	18%
Bénéficiaires ASPA	0%
Bénéficiaires pension d'invalidité	18%
Bénéficiaires non imposables	18%

Répartition par situation professionnelle :

Salariés	25%
Travailleurs non salariés	0%
Sans emploi	25%
Demandeurs d'emploi	33%
Etudiants / stagiaires	0%
Retraités	17%

Répartition par lieu de résidence :

Lodève et QPV	55%
Secteur Clermont l'H. / Cœur d'Hérault	36%
Secteur Bédarieux et cantons de l'Orb	9%

Répartition par cubage M3 et catégories de déménagements :

Moins de 10 M3	18%
10 à 15 M3	36%
15 à 20 M3	18%
20 à 30 M3	9%
30 à 40 M3	18%
Plus de 40 M3	0%

Evolutions de 2018 à 2020 :

1. Lieux de résidence des usagers :

- En 2020, baisse importante des demandes dans le secteur Lodève.
- La part des demandes sur le Clermontois a augmenté.
- Sur Bédarieux et environs, les demandes sont moins nombreuses, les déménagements sont plus chers du fait qu'il n'y a pas d'équipe sur place.

2. Répartition Femmes / Hommes : baisse des demandes de la part des usagers féminins et augmentation pour les hommes (publics âgés ou souffrant de handicap).

3. Répartition en fonction de l'âge : augmentation de la part des publics plus jeunes (familles, parents isolés) et baisse des plus de 45 ans.

4. Répartition en fonction de la situation sociale / professionnelle : forte diminution de la part des retraités et augmentation pour les salariés et demandeurs d'emploi.

5. Répartition en fonction de la situation familiale :

- Les célibataires sont les plus nombreux mais ils diminuent en proportion.
- Augmentation de la part des parents isolés et des familles.

b) Le service de transport solidaire par des chauffeurs bénévoles :

A partir du printemps 2021, l'association SHANTIDAS propose à ses adhérents un service de transport solidaire par des chauffeurs bénévoles au moyen de véhicules particuliers, exclusivement sur réservation et à un tarif préalablement défini. Les usagers bénéficiaires doivent être adhérents de l'association à jour de leur cotisation.

L'utilisateur effectue une demande de transport en contactant le service de réservation. Toute course effectuée par un chauffeur bénévole doit faire l'objet d'une réservation préalable de la part de l'utilisateur, auprès du secrétariat de l'association, lors des permanences d'accueil au local 11 Grand-Rue à Lodève, par téléphone, par email, ou via un formulaire de réservation en ligne.

L'utilisateur fournit toutes les informations concernant sa demande de transport. Il est seul responsable de ces informations dont les suivantes sont considérées comme essentielles à la réalisation du service : date de prise en charge, lieu de prise en charge, lieu de dépose, horaire de prise en charge, nombre de passager(s) (adulte/enfant), nombre de bagage(s), informations complémentaires en cas d'itinéraire particulier ou de temps d'attente. L'utilisateur doit fournir au service de réservation un justificatif de sa situation sociale ou de revenus pour pouvoir bénéficier d'un tarif social, prenant en compte précisément sa situation sociale ou de revenus.

Toute réservation doit être effectuée dans un délai de 48 heures minimum précédant la date et l'heure de la prise en charge. La date et l'horaire de la prise en charge sont validés dès qu'un chauffeur bénévole s'engage à effectuer la course.

Les usagers bénéficiaires sont en priorité des habitants du quartier prioritaire de la ville de Lodève, des personnes à faibles revenus, bénéficiaires des minima sociaux, des personnes bénéficiaires de l'AAH, des personnes non imposables, des personnes sous tutelle ou curatelle, des personnes sans moyen de locomotion personnel, des personnes âgées, des jeunes entre 18 et 25 ans. Le service de transport solidaire s'adresse également aux personnes résidant à Lodève hors du QPV, dans les communes environnantes, en Lodévois et Larzac, en Pays Cœur d'Hérault et Cantons de l'Orb pour des trajets de moyenne et longue distance.

Les usagers bénéficiaires ne peuvent pas être des personnes à mobilité réduite (PMR). Les usagers bénéficiaires doivent présenter un justificatif récent attestant de leur situation sociale ou de revenus (attestation de la CAF, attestation MDPH, avis d'imposition, etc). Sur la base de toutes les informations fournies par l'utilisateur, une estimation de tarif gratuite est fournie par l'association à l'utilisateur. Le tarif est le montant des frais de participation à la charge de l'utilisateur adhérent. Le tarif n'inclut que les frais kilométriques du véhicule à la charge de l'utilisateur. Les frais annexes au service, tels que péages ou parking, sont à la charge de l'utilisateur. Le service est convenu avec l'utilisateur préalablement à la prise en charge de l'utilisateur et précisément défini dans l'estimation initiale.

Les bénéficiaires règlent une partie du coût kilométrique de la course sous forme de frais de participation, versés directement à l'association. Les frais de participation sont calculés selon une grille tarifaire en fonction de la situation sociale et de de revenu des bénéficiaires, de leur lieu de résidence, des kilomètres parcourus par le chauffeur bénévole. Les frais de participation sont calculés en % des frais kilométriques réels remboursés aux chauffeurs bénévoles, dans une limite de 50 % minimum pour les usagers bénéficiaires des minima sociaux résidant dans le QPV à Lodève, et de de 120 % maximum pour les autres usagers non prioritaires

Les chauffeurs sont membres adhérents et membres bénévoles de l'association, à jour de leur cotisation. Les chauffeurs bénévoles effectuent des courses généralement sur des trajets courts (moins de 20 kms) à moyen (de 20 kms à 100 kms). Occasionnellement, ils peuvent être amenés à effectuer des courses sur des distances plus longues, voire à l'extérieur du département de l'Hérault. Les chauffeurs bénévoles doivent être propriétaires de leur véhicule, titulaires d'un permis B et justifier de 4 ans de conduite minimum. Les chauffeurs bénévoles interviennent uniquement à titre bénévole et ne perçoivent aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit.

Les frais kilométriques des chauffeurs sont pris en charge par l'association au moyen d'un barème kilométrique exprimé en € par kilomètre parcouru, qui permet d'établir le montant d'une l'indemnité kilométrique perçu par le chauffeur pour chaque course effectuée. Le barème kilométrique applicable en 2021 prend en compte le barème fiscal kilométrique en vigueur connu en 2020, la puissance fiscale du véhicule et l'ancienneté du véhicule (depuis la date de première immatriculation inscrite sur la carte grise du véhicule).

En plus de l'assurance personnelle de leur véhicule, les chauffeurs bénévoles sont couverts par un contrat collectif Auto-Mission contracté par l'association SHANTIDAS auprès de la MAIF, opérationnel uniquement dans le cadre des missions bénévoles. Le contrat collectif Auto-Mission couvre la responsabilité civile des conducteurs envers les passagers et les tiers pour les dommages corporels et matériels, dans le cadre uniquement des missions bénévoles. Le contrat collectif Auto-Mission couvre les dommages matériels causés au véhicule du chauffeur bénévole, et annule les dispositions de malus auprès de l'assurance personnelle du véhicule du chauffeur, dans le cadre uniquement des missions bénévoles.

Les chauffeurs bénévoles s'engagent à respecter les règles du code de la route dans leur ensemble. Les chauffeurs bénévoles doivent veiller à entretenir régulièrement leur véhicule. Les chauffeurs bénévoles doivent être ponctuels lors de la prise en charge et doivent veiller à respecter l'horaire d'arrivée prévu lors de la réservation.

Les chauffeurs bénévoles doivent veiller à adopter une conduite souple et confortable pour le(s) passager(s), et, dans la mesure du possible, conduire en mode éco-conduite. Les chauffeurs bénévoles sont responsables des bagages placés dans le coffre du véhicule, ou dans le coffre de toit. Les chauffeurs bénévoles doivent privilégier l'utilisation d'un système de navigation GPS disposant d'une carte routière numérique mise à jour,

Lors de la prise en charge de personnes présentant des difficultés pour se déplacer, le chauffeur bénévole doit aider et accompagner la personne à se déplacer jusqu'au véhicule, et à sortir du véhicule lors de la dépose. En cas de dépose nocturne, le chauffeur bénévole doit veiller à rester sur le lieu de dépose jusqu'à ce que le passager ait atteint son domicile.

L'association SHANTIDAS met en place une charte de qualité, définissant les critères de qualité à respecter par les chauffeurs bénévoles. Chaque chauffeur bénévole s'engage à respecter la charte de qualité. L'association SHANTIDAS définit également les conditions générales du service qui engage contractuellement l'association et l'utilisateur bénéficiaire.

Les objectifs :

- Rapprocher du centre-ville des personnes sans moyens de locomotion résidant dans les communes avoisinantes.
- De manière générale, favoriser la mobilité locale (Lodève et Lodévois) pour les publics qui n'y ont pas accès.
- Etendre la mobilité des publics mentionnés, au delà des limites du Lodévois sur l'ensemble du département.
- A travers un meilleur accès à la mobilité, favoriser également l'accès à la culture et aux loisirs.
- Améliorer la mobilité des personnes âgées.
- Améliorer la mobilité des jeunes.

7.2 L'inclusion numérique :

Le service d'accompagnement et de médiation numérique :

En 2020, l'association SHANTIDAS a mis l'accent sur le développement des ateliers informatique qui fonctionnent depuis 2016. La demande des publics et les besoins sont croissants pour s'initier ou se former aux outils numériques.

Le concept des ateliers informatique est l'accompagnement individualisé des publics en travaillant avec leurs propres outils numériques (PC, tablette ou smartphone) : accompagnement à la prise en main des fonctions de base ou à la prise en main de fonctions plus spécifiques, maintenance de base, configuration des pare-feux, installation de logiciels libres et du système Linux Mint. Néanmoins, l'association met à disposition et en accès libre des postes fixes sous système Linux, connectés à internet. Le succès des ateliers informatique tient à la fois à la gratuité des sessions, pour un coût d'adhésion annuelle de 10 euros, et à l'engagement bénévole pour maintenir une présence active et régulière chaque semaine.

Les ateliers informatique ont lieu le jeudi et le vendredi avec une session le matin et l'après-midi, et peuvent accueillir une douzaine de personnes par semaine. L'accompagnement individuel se fait sur rendez-vous.

En collaboration avec l'association MONTPEL'LIBRE basée à Montpellier, qui promeut "les logiciels libres, la culture libre et les biens communs", l'association SHANTIDAS propose depuis octobre 2020 des samedis INSTAL ' PARTY LINUX ouverts à tous, dont l'objectif est de remplacer un système Windows trop lent par un système d'exploitation LINUX et des logiciels libres compatibles. Les systèmes LINUX plus légers en mémoire RAM permettent de "redonner une seconde jeunesse" à ces vieux ordinateurs,

portables ou fixes. C'est un moyen pour recycler du matériel informatique usagé, mais aussi pour sensibiliser plus largement les utilisateurs aux possibilités de Linux et des logiciels libres, pour un coût quasi gratuit.

En collaboration avec d'autres associations (l'Espace Jeunes, la Recyclerie du Lodévois, le Conseil Citoyen, et Montpel'Libre), le Groupement des Utilisateurs Libres du Lodévois élabore un projet visant à favoriser l'accès au numérique pour les personnes du quartier prioritaire de la ville (Lodève) en reconditionnant des ordinateurs usagés avec un OS LINUX et des logiciels libres. Le projet a pour objet la collecte de matériels informatiques usagés (ordinateurs, imprimantes laser), auprès de professionnels (collectivités, entreprises) et/ou auprès de particuliers pour proposer aux personnes du quartier prioritaire de les reconditionner dans un but d'usage personnel et/ou professionnel (recherche d'emploi).

Les bénévoles et porteurs du projet animent des ateliers participatifs au cours desquels les usagers apprennent à reconditionner le matériel informatique (PC fixe ou portable, imprimante). Les ordinateurs sont reconfigurés avec un système d'exploitation LINUX approprié et en installant des logiciels libres adaptés à l'usage qui sera fait par les utilisateurs. Les ateliers permettent également d'assurer un suivi technique des matériels reconditionnés. Les utilisateurs sont accompagnés par les animateurs bénévoles dans la prise en main de LINUX et des logiciels libres qui leur sont nécessaires (internet, multimédia, bureautique, graphisme, etc). Pour les personnes âgées, des configurations spécifiques sous système LINUX sont installées pour faciliter la prise en main et les usages courants.

L'autre volet de cette action est porté vers la formation des jeunes, avec l'accueil de jeunes en service civique et de stagiaires de la formation Labo Maker (Passerelles, Lodève). Dans ce cadre de collaboration active, nous avons démarré un travail commun avec l'équipe pédagogique de l'association Potentiel Jeunes, à Lodève, afin de proposer aux jeunes des stages de découverte axés sur l'initiation à Linux et à des logiciels libres techniques, en particulier dans le domaine de l'infographie, du graphisme et du traitement d'images (GIMP, Inkscape, Blender).

En 2019 et 2020, les bénévoles et volontaires de l'atelier informatique ont également travaillé pour concevoir un boîtier *Raspberry* de petite taille, facile à transporter et à connecter à plusieurs périphériques (souris, clavier, moniteur, imprimante, lecteur CD, disque externe), avec une mémoire RAM suffisante pour permettre la lecture vidéo sur internet en définition élevée, et pour un prix accessible de l'ordre de 150 €. Une partie du prix permettra de supporter les frais fixes de fonctionnement des ateliers informatiques.

Les impacts sociaux et environnementaux de ces actions sont en particulier de :

- Réduire la fracture numérique au sein des habitants du quartier prioritaire de la ville,
- Equiper en matériel informatique opérationnel, pour des usages courants personnels ou professionnels, des personnes à faibles revenus et "éloignés" des outils numériques,
- Remobiliser des personnes éloignées du marché du travail, en leur fournissant les moyens informatiques de recherche d'emploi,
- Recycler / reconditionner des matériels informatiques usagés en leur redonnant "une seconde vie" et contribuer à réduire l'impact environnemental des déchets informatiques et électroniques,
- Sensibiliser aux problèmes de confidentialité et de sécurité des données personnelles sur internet,
- Sensibiliser aux avantages et aux possibilités des logiciels libres, sous licence gratuite,
- Repérer les personnes qui n'ont pas de connexion internet et qui sont en difficulté face aux évolutions de l'environnement numérique,
- Recréer du lien social au sein des habitants du QPV,
- Favoriser la coopération entre associations et contribuer à une dynamique associative locale.

Profils et répartition des publics (Annexes 2) :

Nombre total de sessions : 150 soit environ 300 heures

Répartition Femmes / Hommes :

Femmes	80 %
Hommes	20 %

Répartition par âge :

Moins de 25 ans	0 %
Entre 25 et 35 ans	10 %
Entre 35 et 45 ans	0 %
Entre 45 et 60 ans	20 %
60 et plus	70 %

Répartition par situation professionnelle :

Salarié	15 %
Travailleur non salarié	0 %
Sans emploi	5 %
Demandeur d'emploi	10 %
Retraité	60 %

Répartition par situation sociale ou de revenus :

Bénéficiaire RSA	5 %
Bénéficiaire AAH	0 %
Bénéficiaire ASPA	30 %
Bénéficiaire ARE POLE EMLOI	0 %
Non imposable et non bénéficiaire d'une aide sociale	50 %
Pensions d'invalidité	15 %

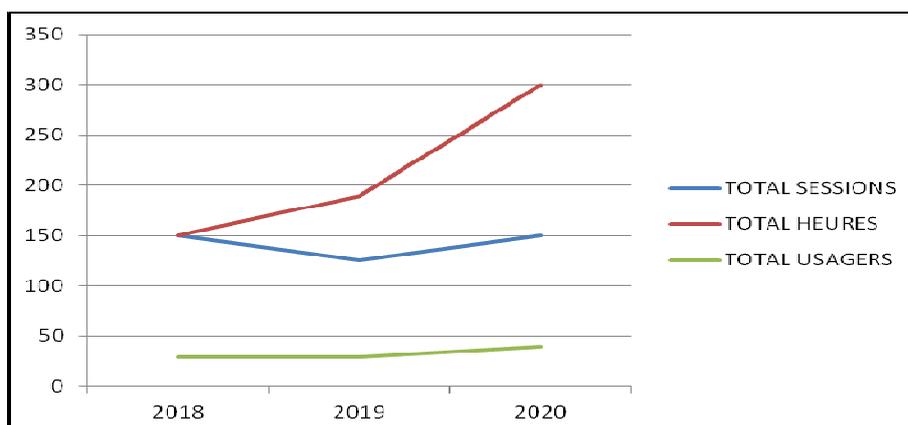
Répartition par situation familiale :

Célibataire, veuf, veuve	90 %
Couple, marié(e) ou PACS	10 %

Répartition par lieux de résidence des usagers :

Lodève et QPV	90 %
Lodévois & Larzac, hors Lodève	10 %
Secteur Clermont l'Hérault / Cœur d'Hérault	0 %

Evolution 2018 à 2020 :



7.3 L'espace d'entraide, favoriser le lien social :

Le besoin social :

- Rompre une situation d'isolement social.
- Retrouver du lien social, retrouver de l'échange.
- Trouver des réponses ou des orientations concrètes à des difficultés d'ordre administratif et/ou financier : mise en lien avec les services sociaux (CCAS, CIAS, Maison de la Justice, réseau Violences conjugales et intrafamiliales).
- Faire face à des situations de harcèlement ou d'agression : violences conjugales, conflits de voisinage, agressions sur des personnes sans-domicile.
- Besoin de soins médicaux, d'assistance psychologique ou sociale.
- Recherche d'une aide bénévole pour réaliser un travail physique (monter un lave-linge ou un frigo, etc).

Un espace d'entraide et de vie sociale, situé au 11 Gd Rue à Lodève, au cœur du centre-ville, permet de recevoir les personnes à la recherche d'une écoute, d'une réponse à leurs difficultés, bien souvent à leur détresse. L'association Shantidas, c'est aussi une équipe de bénévoles et de salariés, qui a su au cours des années créer un réseau local d'entraide, et tisser des liens de proximité aussi bien avec ses adhérents qu'avec les différents acteurs économiques et institutionnels présents en Lodévois-Larzac.

8. Les axes à poursuivre et à développer :

a) La mobilité :

Renforcer l'équipe du service de déménagement solidaire :

- Recrutement d'un chef d'équipe (en cours),
- Ou externalisation du poste de chef d'équipe par les services de l'APIJE.

Démarrer le service de transport solidaire de personnes :

- Actions de communication,
- Sélection des chauffeurs bénévoles,
- Actions de partenariat avec les acteurs locaux de la mobilité : Passerelles à Lodève
- Etendre les partenariats financiers : financements publics et fondations.

b) L'inclusion numérique :

- Renouveler l'accueil d'un volontaire service civique, en partenariat avec le GEEP (groupement d'employeurs) et le Secours Populaire, et de stagiaires de la formation Labo Maker (Passerelles)
- ou recruter un conseiller numérique dans le cadre du plan France Relance,
- Poursuivre les actions de communication autour de l'atelier d'aide informatique et les Install'Party Linux,
- Actions de partenariats avec les autres acteurs locaux de l'inclusion numérique : LAM, médiathèque de Lodève, Passerelles.
- Mettre en œuvre le projet de collecte et de recyclage de matériels informatiques usagés, en collaboration avec l'Espace Jeune, le Recyclage du Lodévois, Montpel'Libre.
- Poursuivre la recherche sur la conception de boîtiers Raspberry pour les proposer à la vente.

c) L'espace d'entraide :

- Poursuivre le programme des permanences d'accueil qui se tiennent maintenant en parallèle avec les permanences déménagement et les ateliers informatique.
- Mettre en place de nouveaux ateliers thématiques, en privilégiant l'éducation et la culture.
- Renforcer et développer les liens avec les associations du réseau local actives dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.
- Réfléchir à des actions de coopération et de mutualisation des moyens (compétences, matériels).

9. Remerciements :

Le Président et les autres membres du bureau remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui ont offert leur contribution et continuent de porter le projet de l'association : les bénévoles, les adhérent(e)s, et les salariés.

Le Président et les autres membres du bureau et du Conseil d'Administration remercient la ville de Lodève et la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac, son service Politique de la Ville, la Sous-préfecture de Lodève et l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS 34), le Conseil Régional Occitanie, le Département et son programme associatif territorial, le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA), pour leur soutien financier accordé en 2020, qui autorise aujourd'hui une perspective de développement dans le champ de la politique de la ville et de la cohésion sociale.

Le Président et les autres membres du bureau remercient également tous nos partenaires associatifs, avec lesquels il a été possible de collaborer de manière fructueuse pour dynamiser les projets en cours, notamment le projet associatif actuel.

Fait à Lodève,
Le 15/01/2021

Le Président, Pierre PUJOL

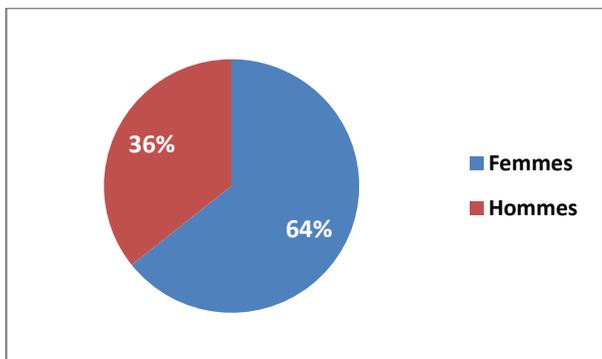


Association Shantidas
Siret : 53080513400034
www.shantidas.fr

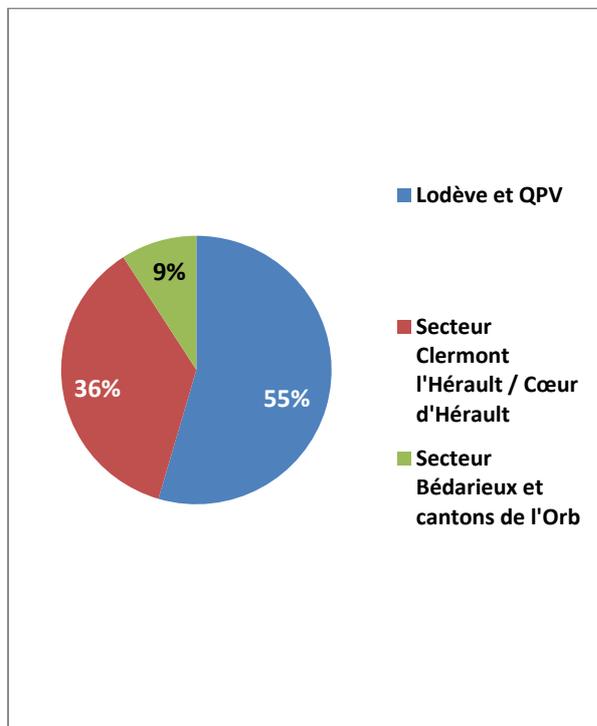
Annexes

Annexe 1. Le service de déménagement solidaire : les publics.

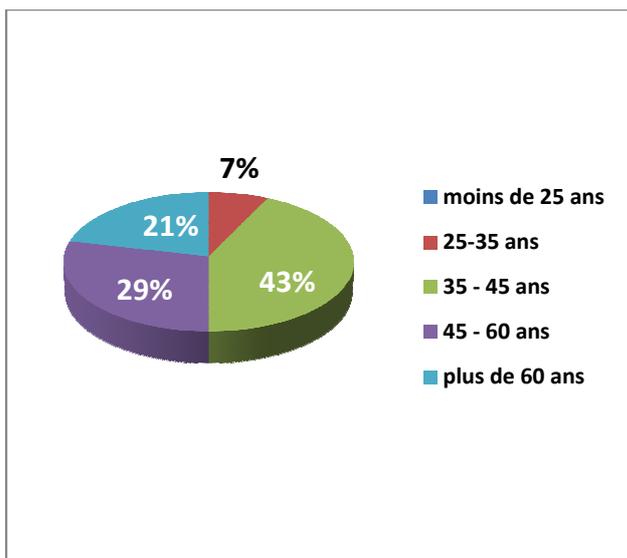
Répartition Hommes / Femmes



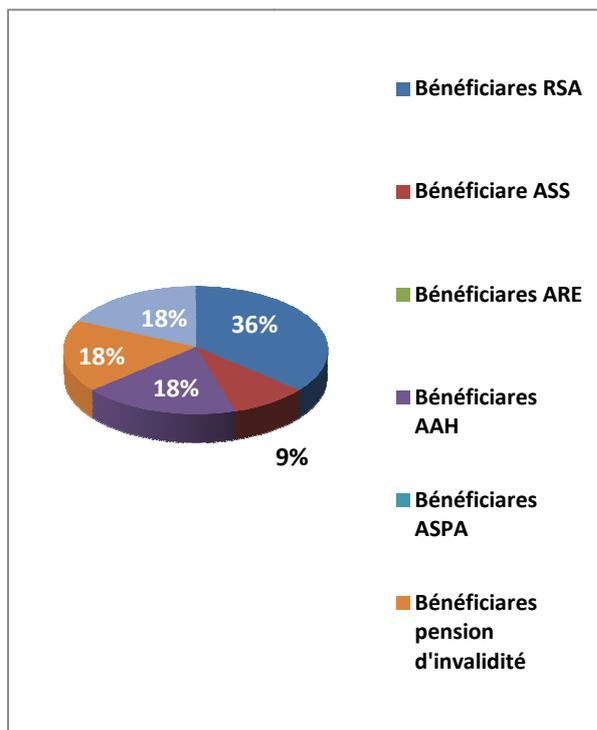
Répartition par lieu de résidence



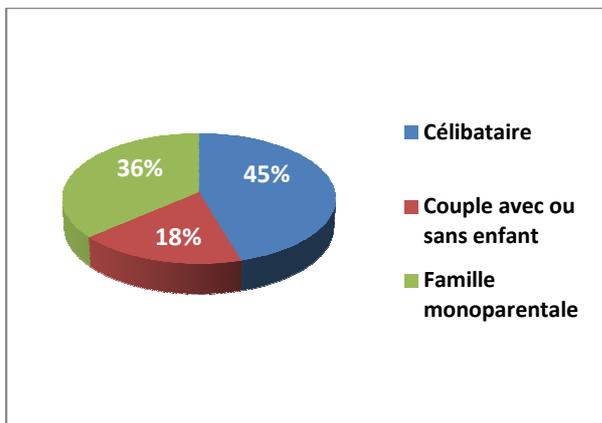
Répartition par tranches d'âge



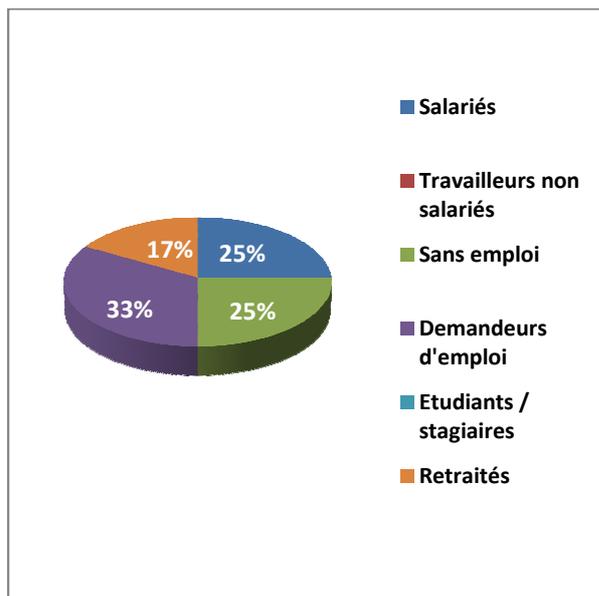
Répartition par situation de revenu



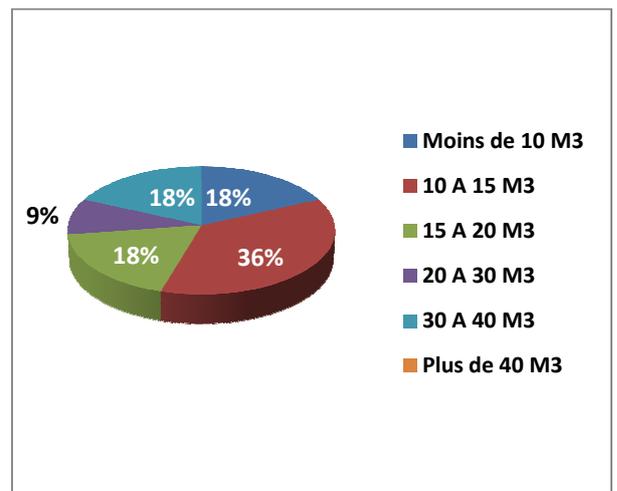
Répartition par situation familiale



Répartition par situation professionnelle

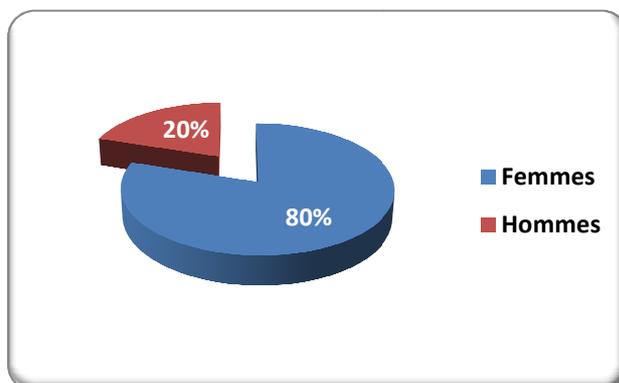


Répartition des cubages

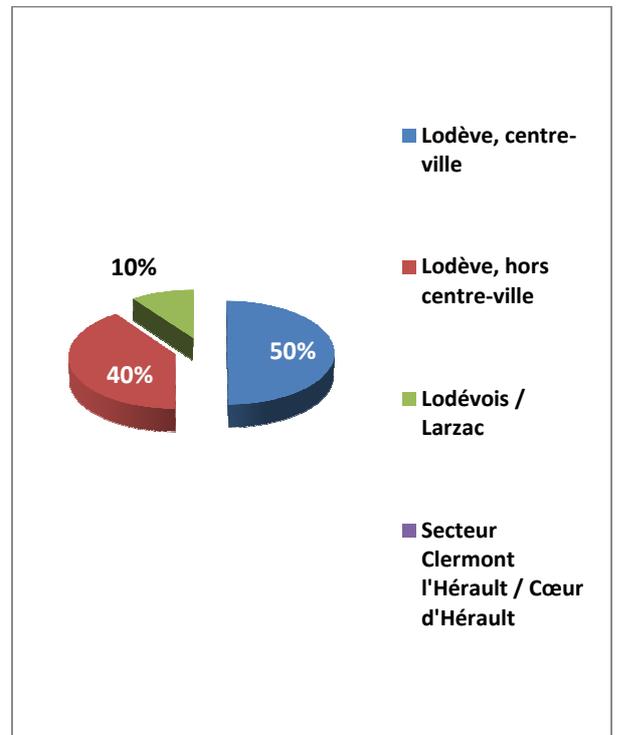


Annexe 2. Le service d'accompagnement et de médiation numérique : les publics.

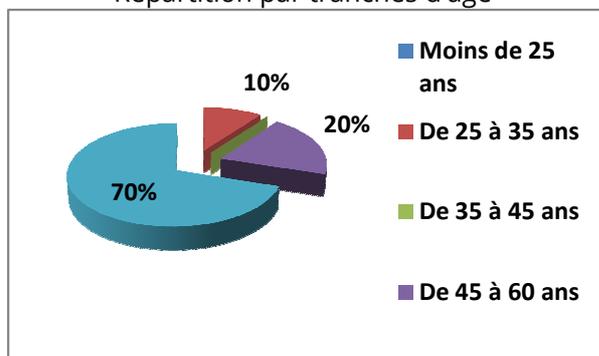
Répartition Hommes / Femmes

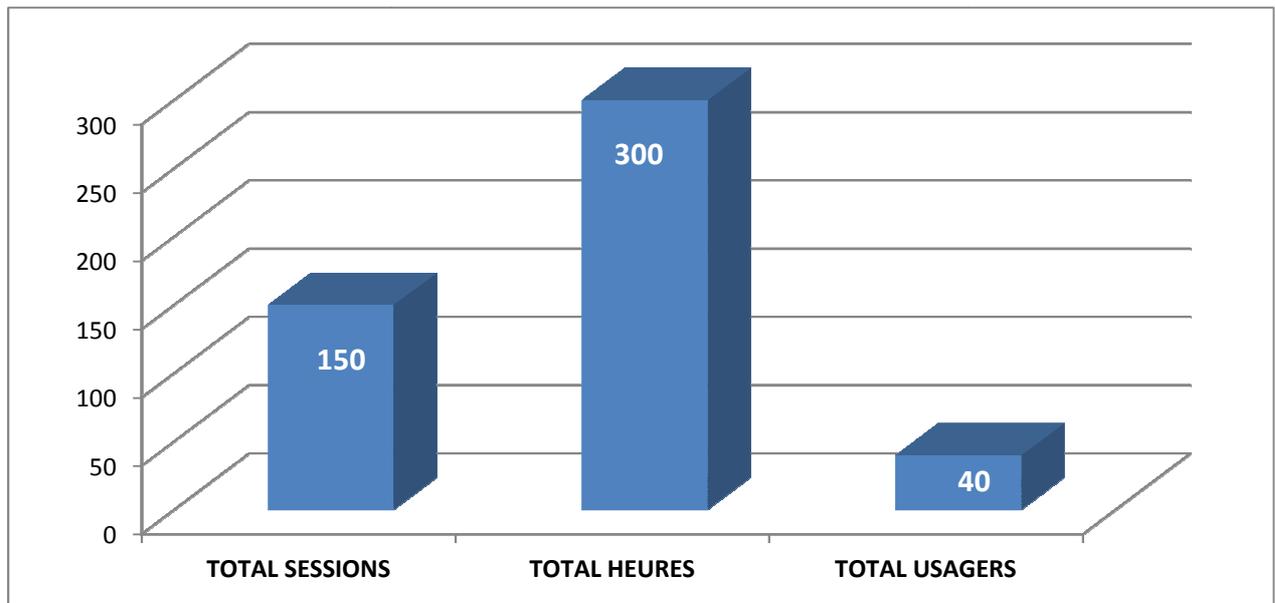


Répartition par lieu de résidence



Répartition par tranches d'âge



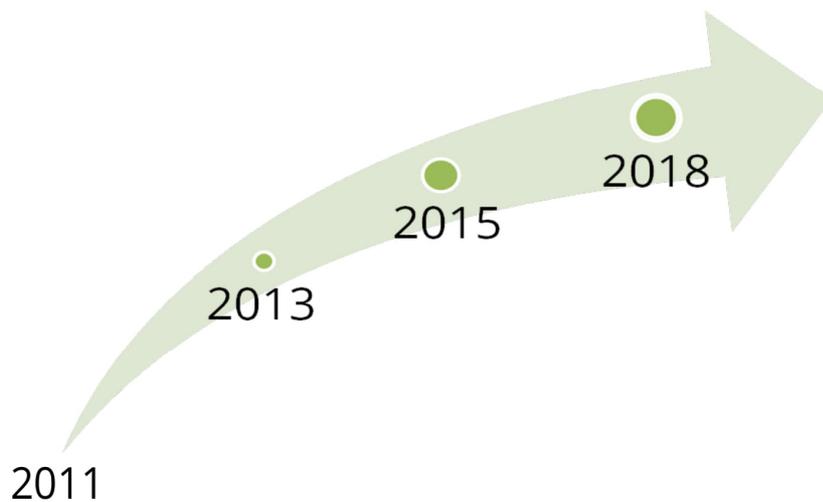


Annexe 3. Le projet associatif 2019 – 2021 : organigramme des actions et des projets.



EVOLUTION DU PROJET ASSOCIATIF
De 2011 à 2020

Association SHANTIDAS
Entraide





PROJET ASSOCIATIF 2019 — 2021
Cartographie des actions et des projets

Association SHANTIDAS
Entraide

